

## HOMÉLIE POUR LA PREMIÈRE SEMAÎNE DU GRAND CARÊME

Sur l'aumône <sup>1</sup>

1. Je n'ai pas choisi un tel jeûne. Mais lequel ? Détachez tout lien d'iniquité; brisez les chaînes des Écritures contraignantes. Voici ce que dit le Seigneur au peuple. Aux autorités : recherchez la justice, délivrez l'opprimé, faites droit à l'orphelin et justifiez la veuve. Et encore : mon âme a en horreur le jeûne, l'oisiveté et vos fêtes, car elle proclame que le commandement ci-dessus est plus important que le jeûne. Et enfin : ne jeûnez pas dans les tribunaux et les querelles, mais détachez tout lien d'iniquité. Le Seigneur ordonne cela par l'intermédiaire des saints prophètes aux Juifs et, par eux, à tous les peuples. Vendredi dernier, nous vous avons décrit l'essence du jeûne et les bienfaits qui en découlent; cependant, nous ne devons pas nous arrêter là; Car même si le jeûne purifie la chair et oriente les pensées vers les objets divins, devenant en quelque sorte une rétribution pour notre dette et une compensation pour les péchés que nous avons commis, comparé à d'autres vertus, il perd tellement de dignité qu'il en devient même odieux à Dieu et digne de son aversion à notre égard si nous entreprenons de jeûner sans nous soucier de la pratique d'autres vertus; car nous ne vivons pas seulement pour nous-mêmes, comme un objet absolu et indépendant, mais sommes établis pour vivre pour Dieu et pour notre prochain; Et cela n'est nullement contraire au fait que chacun doit s'aimer soi-même (car nul homme sage ne s'est jamais haï), mais il nous est commandé d'aimer Dieu et notre prochain de toute notre âme, de tout notre cœur et de toutes nos pensées : d'aimer notre Créateur plus que nous-mêmes, et notre prochain comme chacun s'aime soi-même.<sup>5</sup> Ainsi, par le jeûne, nous contribuons à notre salut, et par d'autres vertus, nous devenons utiles à nos frères et sœurs, et par la vertu de notre sollicitude envers eux, nous plaçons à Dieu Lui-même, qui y attache une importance si grande qu'il ne compare pas le monde entier à un seul d'entre eux. Ce monde est vaste, grand et si beau qu'il a été honoré d'être reconnu pour sa beauté par Celui qui, par sa nature, est la Beauté Première. Mais si nous plaçons l'argent, les honneurs ou quoi que ce soit de semblable au-dessus de l'amour du prochain, que Dieu place si haut dans son amour bénit et sage pour l'humanité, comme Il le fait dans tous ses attributs, nous regardera-t-Il favorablement, nous qui jeûnons (vu notre mépris de son commandement d'aimer notre prochain) ? Ne considérera-t-Il pas nos jeûnes, nos nouvelles lunes et nos sabbats comme une abomination ? Et acceptera-t-Il nos services pour les petites choses, si, pour les choses nécessaires et plus importantes (en négligeant notre devoir), nous l'irritons si facilement contre nous, comme par exemple si quelqu'un, en présence d'un dirigeant, après avoir frappé son fils ou l'avoir insulté, lui offrait un chien ou un oiseau de peu de valeur, pris à la chasse ? Car il est clair que non seulement Il ne lui plaira pas, mais Il l'irritera encore davantage, et, avec le souhait «Que les corbeaux te picorent à mort !», il sera chassé avec mépris.

2. Mais nous devons être beaucoup plus prudents à l'égard de Dieu qu'à l'égard des princes terrestres, – puisqu'il a une puissance et une dignité incomparablement plus grandes – et respecter nos prochains, leur céder, les honorer et les honorer par des services possibles, en faisant cela par considération pour Dieu, ce qui est digne à son égard à un degré beaucoup plus grand qu'à l'égard des enfants des dirigeants, et d'autant plus que, selon la merveilleuse économie de Dieu, nous sommes désignés les uns par les autres comme des frères; Dans la mesure où, contrairement à l'idée de sollicitude, de respect et de solidarité envers notre prochain, nous agissons toujours à l'encontre de cela, sous prétexte que Dieu tolère notre mépris pour nos frères, sans réaliser que sa miséricorde et sa patience envers nous en dépendent, et qu'il prend soin de nous, à des degrés divers, à travers eux (nos voisins), comme de ses fils et frères (les leurs) – alors, aussi profondément qu'il s'attriste pour eux lorsqu'ils sont dans l'épreuve, aussi il s'indigne de notre indifférence et s'attriste pour nous, qui, par notre inaction, le courrouçons, lui, le bon Dieu et Père. Preuve en est qu'il juge injustes et mauvais ceux qui complotent contre nous et ceux qui nous ressemblent, car il se réserve le seul jugement de nos péchés et il est lui-même le Juge de nos actes. Si toutefois quelqu'un veut nous nuire et nous punir sans respecter le principe de justice, mais en usant d'une violence excessive, Il considère cette personne comme mauvaise, même si elle nuit à des personnes mauvaises, quelles qu'elles soient. Il considère ce qui se passe

<sup>1</sup> Tous ces sermons font partie de ses œuvres choisies, sélectionnées et recopiées par le grand saint lui-même.

du point de vue des motivations de celui qui nous cause ce tort, et non de celui qui en souffre; car ce malfaiteur s'est permis de nuire à son frère et au Fils de Dieu. Et même si nous n'avions pas tous reçu de Dieu une vocation aussi élevée, acquise selon la compréhension de Sa bonté, et même s'il ne manifestait pas pour autant la même sollicitude envers chacun de nous, nous ne devrions pas pour autant nous hâter de commettre une injustice envers l'un de nos frères et de nous exposer ainsi immédiatement à un châtiment. Or, en raison de la même sollicitude qu'il a pour nous, Il leur témoigne également attention et compassion, et fait preuve de patience envers nous, nous donnant l'espoir du redressement. Si nous devons subir des insultes, il nous faut d'abord reconnaître notre part de responsabilité, car – comme le dit l'Écriture sainte – nul n'est exempt de souillure; et ensuite, Dieu ne laisse pas sans récompense ceux qui, endurant le mal, le supportent courageusement en plaçant leur espérance en lui. C'est pourquoi il se réjouit lorsque nous, par le jeûne et les autres prescriptions de l'Église, nous lui apaisons et lui plaisons, mais seulement si, auparavant, nous accomplissons des vertus plus grandes et plus parfaites, parmi lesquelles le bien de l'amour occupe une place de choix. C'est sur cette base qu'il ordonne précisément cela par l'intermédiaire de l'apôtre Paul, qui dit : «Aspirez ardemment aux dons les plus grands;» c'est-à-dire, efforcez-vous d'atteindre celui-ci, parmi lesquels il place l'amour en premier : et puisqu'il est divisé en deux types – l'amour de Dieu et l'amour du prochain – alors l'amour du prochain est plus grand, car il implique aussi l'amour de Dieu; car celui qui aime son prochain accomplit la loi et le commandement de Dieu, et celui qui garde le commandement de Dieu aime Dieu.

3. C'est pourquoi, puisque Dieu ordonne aux Juifs, encore imparfaits et à peine initiés à la notion de justice, de ne pas offenser leur prochain avant d'observer le jeûne et d'accomplir d'autres œuvres similaires, mais de lui témoigner de l'amour, la loi parfaite du Christ exige que nous abondions en justice et nous exhorte à la vertu de miséricorde, sommet de la justice. Ce qui est proclamé par les saints prophètes concernant la justice appliquée au jeûne, nous devrions, en toute équité, l'intégrer et le confirmer en matière de miséricorde; car elle constitue une part importante de la justice générale et le complément et le dépassement de la norme proclamée. Il est donc évident que notre jeûne est grandement diminué, voire vain, aux yeux de Dieu, si nous supposons de nos frères que nous avons de la miséricorde et de la compassion pour eux, et si nous sommes en mesure de les aider. Nous les négligeons, acculés par le besoin. Ainsi, suivant les commandements du Christ qui nous conduisent à des degrés de bénédiction plus parfaits, nous allons maintenant aborder la question de la miséricorde.

4. C'est donc l'accomplissement (le résultat parfait) de l'amour, qui appartient à la plus haute des vertus; j'entends par là la véritable charité mentionnée plus haut, accomplie au nom de Dieu, sans aucune visée temporelle, avec joie, bienveillance et de la manière qui lui sied. Car il arrive parfois que certains dépassent les limites de leurs biens ou la pensée libre et naturelle qui leur correspond, ou agissent ainsi par crainte ou dans l'espoir d'acquérir un plus grand bien – qui ne porte que le nom de charité, sans en être le concept ni l'essence. Et même sans autre bénéfice, la charité se suffit à elle-même; car si elle est la plénitude de l'amour pour Dieu et pour son prochain, et si Dieu est juste et récompense ceux qui le cherchent et l'aiment, comme le dit l'apôtre, y a-t-il quelque chose de meilleur que la miséricorde, fondement de laquelle Dieu est notre secours ? Mais puisque, en tant qu'êtres humains, nous sommes sujets aux passions et que, abusant de la possibilité de pencher d'un côté ou de l'autre, inhérente à notre libre arbitre, nous demeurons dans l'état que nous avons prédestinément choisi, qui survient lorsque nous ne suivons pas la norme de la raison, mais nous abandonnons plutôt aux impulsions de l'attraction sensuelle, alors, comme le proclame la Parole sainte, nos péchés sont expiés par l'aumône et c'est pourquoi nous devons accueillir la miséricorde. Que grâce à l'aumône nous ayons l'espoir d'être récompensés par des bénédictions éternelles est clairement démontré par le très sage Jésus Sirach, qui dit : «Perdez votre argent pour votre frère;» et que l'on puisse être libéré du péché par l'aumône, cela est clairement affirmé dans le livre de Daniel : «Voici mon conseil, dit-il, qu'il te soit agréable : rachète tes péchés par l'aumône.» Mais, bien sûr, dans cette vie, la pratique de l'aumône est aussi très utile aux hommes, les préservant des dangers qui peuvent survenir. Car lorsqu'un prochain a été secouru par la miséricorde et qu'il ressent le besoin de prier pour ses bienfaiteurs, Dieu entend sa prière, comme s'il observait une certaine justice aussi envers le bénéficiaire lui-même. Ce dernier, voulant récompenser son bienfaiteur, n'en est pas capable et le renvoie donc à Dieu, croyant que son incapacité à le remercier sera compensée par la puissance divine, qui lui est parvenue par des voies ineffables pour répondre à son besoin et à son incapacité de remercier son bienfaiteur. Et cela est de nouveau clairement affirmé dans le livre de Sirach par Jésus lui-même : «Faites l'aumône au pauvre, et il vous délivrera de tout mal, non par sa propre force, certes, mais par ses prières à Dieu pour vous.» De plus, elle préserve parfaitement la grâce

qui précède l'homme et prépare la venue de celle qui n'est pas encore venue, comme il est dit encore : «La grâce qui fait l'aumône à un homme le préserve comme la prunelle de ses yeux.» Et l'aumône de Corneille, qui est montée jusqu'à Dieu, lui a valu en récompense la révélation de la vraie foi. Alors, qui ne saisira pas cette vertu, dispensatrice de si grandes grâces, immédiatement liée à l'amour, chef des vertus, portant en elle la justice, délivrant de tout mal, abondante en toutes grâces dans cette vie et dans l'autre ?

5. Mais se priver de tous ses biens pour le bien des nécessiteux n'est pas une obligation légale; car une telle chose conduirait plutôt à une perversion de la vie humaine et à une sorte de confusion inutile, comme dans un jeu où prospérité et pauvreté changeraient de mains presque quotidiennement pour chacun; car celui qui était pauvre au départ, sorti du besoin, deviendrait aussitôt le plus riche, lorsque chacun des propriétaires me donnerait sa part, et en même temps à tous les nécessiteux; et sur cette base, ceux qui étaient pauvres deviendraient à leur tour riches, lorsque, encore une fois, nous les indemniserions équitablement; et à la fin, tous s'appauvriraient à cause de ces échanges rapides et de ces paiements mutuels de biens, qui, de plus, perturbent et rendent inefficace tout l'ordre de la vie, et mènent progressivement à la ruine et ne servent à rien. Mais la loi de Dieu déclare que nous devons donner l'aumône de nos récoltes et de nos réserves, c'est-à-dire de ce qui excède nos besoins et ceux de notre famille; et de ce surplus, nous devons donner à notre prochain le nécessaire à la vie. En général, il nous est commandé de faire l'aumône de telle sorte que nous n'ayons plus jamais besoin de recevoir l'aumône, que nous ne fassions pas la honte de notre famille ou de notre pays, que nous ne soyons pas un fardeau pour ceux qui comptent sur nous, que nous ne soyons pas une pierre d'achoppement face au commandement du Christ, et que nous ne soyons pas non plus à notre propre détriment si l'un d'entre nous, ayant volontairement tout perdu, se repente ensuite. Si notre Maître nous dit de vendre nos biens et de les donner aux pauvres, et de le suivre, mais qu'il ajoute : «Si vous voulez être parfaits», car celui qui dilapide tous ses biens pour le Christ accomplit une œuvre parfaite, se renonçant à tout lien avec autrui; Car même notre Jésus n'avait pas d'endroit où reposer sa tête et considérait avec la même indifférence qu'une mère et des frères tous ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique. C'est pourquoi, quiconque, par jalouse envers lui, donne tous ses biens aux pauvres, n'a plus besoin des plaisirs terrestres ni de soucis pour lui-même ou ses proches; car, même dans les temps anciens, Élisée immola tous ses bœufs et les donna en nourriture aux pauvres, préférant ne se laisser entraver par aucun souci, comme pour proclamer la perfection de ceux qui doivent philosopher selon le Christ, c'est-à-dire les vrais moines. Notre Seigneur n'impose plus la perfection, mais dit : «Si tu le veux», afin de préparer (ce jeune homme) à la course vers la perfection; car ce que tous les hommes peuvent faire, qu'ils le veuillent ou non, Il l'ordonne par la force de la loi; mais ce qui appartient à la perfection et est rare (car tous ne possèdent pas la perfection sous toutes ses formes et en toutes choses), Il permet qu'il soit désiré seulement par ceux qui choisissent noblement de philosopher.

6. Ainsi, cette beauté de la charité est généralement accessible et sans fardeau à tous, de sorte que nul ne s'appauvrit par cet acte, même parmi les plus démunis. Car Celui qui examine nos œuvres ne considère pas la somme donnée, mais la capacité et la disposition du donateur, qui a également loué la veuve qui, par nécessité, a apporté un sacrifice au temple, et qui, de ce fait, a surpassé tous les autres. De même, il est possible à chacun, par une petite aumône, de manifester un grand amour, ce qui confère à l'aumône toute sa signification, et nul ne pourra se soustraire à sa responsabilité en invoquant l'impossibilité de donner, alors même que le commandement l'exige. Quant à l'aide financière, il peut certes y avoir des difficultés, mais chacun peut avoir la disposition et le désir de faire le bien, ce qui, même par de modestes actions, peut se manifester grandement. Ainsi, il est possible de donner de l'eau fraîche à une personne assoiffée ou d'abriter un vagabond sans domicile fixe, même une simple cabane (car il se peut que quelqu'un ait besoin de ce genre d'abri un jour); on peut aider un malade en faisant venir un médecin, en allumant un poêle, en faisant son lit, en préparant à manger si ses proches ont du mal à le faire, ou en faisant quelque chose de semblable, même sans argent. Si quelqu'un était destiné à être totalement impuissant même à faire cela (admettons une telle situation),<sup>22</sup> alors non seulement les besoins corporels mentionnés par le Sauveur dans les Évangiles, mais aussi d'autres besoins et pertes spirituels, auxquels cette personne est soumise et à une miséricorde bien plus grande, car l'esprit est créé plus précieux que le corps, et le soin de l'âme prime sur celui du corps. Que se passerait-il alors si vous n'aviez rien à donner au pauvre, mais une parole intelligible pour enseigner des choses salutaires et nourrir une âme souffrant de faim spirituelle ? Et si, incapable physiquement d'abreuver celui qui a soif, tu pouvais néanmoins conseiller celui qui en a besoin et combler son manque de sagesse par le flot de tes sages conseils ? Ne peux-tu vêtir celui qui est nu ? Ramène à la raison celui qui souffre de honte à cause de ses désirs démesurés, et revêts ton frère du

vêtement de la décence. Es-tu physiquement impuissant à soigner le malade ? Console par tes paroles celui qui est dans la peine, ou, si la volonté d'une personne est faible, prépare-lui des remèdes spirituels, montrant ainsi que tu es le premier à partager sa souffrance. Es-tu incapable d'accueillir l'étranger ? Guide-le vers la générosité de Dieu et la protection qui en découle; ta prière lui offrira un refuge; montre-lui le chemin qui lui permettra de trouver l'hospitalité et l'aidera. N'as-tu pas les moyens de libérer le prisonnier de ses chaînes ? Mais vous avez le pouvoir de pardonner à celui qui a péché contre vous et d'absoudre un débiteur, le libérant ainsi de toute dette spirituelle. Êtes-vous incapables de prendre soin des morts ? Vous pouvez néanmoins prendre sur vous les fardeaux de votre prochain; car, puisque la Providence vous a fortifiés en esprit, vous devez supporter les faiblesses des plus faibles, et de même que vous porteriez les morts sur vos épaules, vous pouvez, si vous le voulez, faire preuve de douceur envers ceux qui vivent avec vous et les supporter lorsqu'ils vous offensent par lâcheté et en vain.

7. Voyez-vous combien cette vertu est vaste ? Combien elle est universelle ? La vertu de miséricorde est capable d'embrasser toute race, tout âge, toute condition, toute capacité, toute position; elle s'étend à tous, accessible à tous ceux qui la désirent. Quel mot pourrait en exprimer l'essence ? Quel Polyclète, ou Phidias, ou Myron, ou Zeuxis, ou Appeles, ou Lysippe, ou Parodius, ou Praxitèle aurait pu bien représenter, ou sculpter (dans la pierre), ou créer une image d'une telle splendeur, digne d'une telle beauté ? En effet, la puissance de la miséricorde s'étend non seulement à toute l'humanité, mais aussi à toute la nature qui nous entoure : elle remplit la terre entière : «La terre est pleine de la miséricorde du Seigneur», dit-on; elle subsiste à travers les âges : «La miséricorde du Seigneur est de toute éternité sur ceux qui le craignent.» En étant avec Dieu, les puissants de la terre, à son image et rendant grâce à celui qui leur a donné une telle force, remplissent la terre entière – autant que possible – de miséricorde et laissent derrière eux un souvenir immortel de vertu; par elle nous avons été réconciliés avec Dieu; par elle nous sommes réconciliés chaque jour. C'est, plus que toute autre propriété générale de Dieu, son trait caractéristique et une chose digne de la majesté du Tout-Puissant : «Soyez donc miséricordieux, dit le Christ, comme votre Père est miséricordieux». Et s'il n'appartient pas à Dieu (l'impossible) de souffrir, comme la douleur et le chagrin éprouvés par celui qui subit le mal, il lui appartient en revanche de faire miséricorde, en vertu de laquelle il répand ses bénédictions sur les nécessiteux et soulage les affligés. C'est pourquoi il convient de l'honorer et de l'accueillir avec amour, autant que faire se peut, et plus encore que les sacrifices, offerte à Dieu, qui désire la miséricorde et non le sacrifice<sup>28</sup> et qui se réjouit de notre charité plus que de tout autre sacrifice, comme le dit à son tour le divin apôtre.

8. Et, autant que possible, il convient de faire preuve de miséricorde envers tous; et si cela s'avère impossible, il faut établir une règle pour distinguer les bénéficiaires. Il faut accorder plus d'attention aux personnes honnêtes et utiles à la société qu'à celles qui nous sont proches par les liens du sang, exception faite de nos parents : c'est à eux qu'il faut faire preuve de miséricorde en premier; et parmi les autres parents, il faut préférer ceux avec qui nous avons le plus d'affection; car cela semble être le critère général de préférence, et la similitude des personnes quant à la bonté, manifestation de l'ordre spirituel, est assurément préférable à la parenté par le sang, qui relève de l'ordre charnel; car ce sont ceux dont parle l'Évangile, qui vous accueilleront dans les demeures éternelles, et dont l'apôtre dit : «Par toi, frère, les matrices des saints ont été purifiées.» Ainsi, il faut préférer à ceux qui nous sont apparentés par les liens du sang les étrangers. Si quelqu'un ne subvient pas aux besoins des siens, et surtout de sa famille proche, il a renié la foi et est pire qu'un incroyant. Il faut aider généreusement ses parents plus que ses enfants, et ses enfants plus que quiconque. Parmi les étrangers, il faut privilégier ceux qui intercéderaient pour nous en cas de besoin plutôt que ceux qui ont autorité sur nous. Parmi ceux qui sont sous notre autorité, il faut privilégier ceux envers qui nous avons une dette de reconnaissance plutôt que ceux envers qui nous n'en avons pas. Quant à l'aumône, il vaut mieux la répartir entre plusieurs nécessiteux plutôt que de la donner entièrement à un seul, si possible, afin qu'une petite quantité suffise aux besoins de beaucoup. En général, il est bon d'appliquer cette règle lorsqu'on fait l'aumône; il arrive même qu'un seul besoin mérite notre attention : car nous sommes généralement tenus d'aider celui qui est moins nécessiteux que les autres. Lorsqu'un malheur le frappe, nous devons alléger son fardeau, sans nous soucier des autres, que nous aidons davantage par obligation, pour autant qu'ils ne soient pas dans le besoin.

9. Nous devons donner de ce que nous avons acquis honnêtement, et non de ce que nous volons en commettant l'iniquité, car le Maître appelle «mammon de l'iniquité» (richesse injuste), et le Juge juste n'accepte pas la violation de la justice (quelle horreur !) comme récompense. Il appelle toute richesse, même acquise sous de justes prétextes, «mammon de l'iniquité», c'est-à-dire de l'inégalité (ou de l'injustice) : car la richesse n'est pas répartie équitablement entre tous.

Tandis que certains manquent du nécessaire, d'autres sont modérément prospères, et d'autres encore regorgent d'abondance. Par ailleurs, la richesse est injuste, car elle accable nos pensées de soucis et de fardeaux divers, à l'image d'un publicain cruel, d'un collecteur d'impôts, qui pèse sur notre liberté au-delà de nos forces. La charité ne doit pas être faite à partir des intérêts perçus du débiteur, mais uniquement à partir de nos propres revenus, car en faisant preuve de miséricorde envers autrui à partir des intérêts que nous percevons, nous nous mettons en danger. En aucun cas nous ne devons percevoir d'intérêts sur l'argent; une fois pris par la soif d'argent, nous devons dédommager ceux que nous avons lésés et ainsi obtenir la faveur de Dieu. Il en va de même pour tous ceux qui ont acquis des richesses par des moyens injustes. Que percevoir des intérêts supérieurs aux sommes prêtées constitue un péché grave est déclaré par Dieu lui-même : «Si vous prêtez de l'argent à mes pauvres parmi vous, ne les forcez pas et ne leur imposez pas d'usure...»

10. Ayant ajouté cela à la charité, je m'arrêterai ici, afin que vous compreniez la nécessité du commandement à ce sujet, d'après les paroles mêmes du Seigneur. Ainsi, lorsqu'il s'agit de régler les comptes avec les esclaves, il met de côté tout le reste. Il se concentre sur ce point, et à ceux qui ont été miséricordieux, comme récompense surpassant la nature, il donne immédiatement le royaume des cieux; mais ceux qui ont été impitoyables envers leur prochain, il les a destinés aux tourments de l'enfer, acceptant à ses propres dépens tout ce qui a été fait à leur prochain, les appelant «frères». Je ne dis rien de la souffrance, hélas, et je passe sous silence ceux qui commettent des violences et lèvent la main contre leur prochain; et, outre la nécessité mentionnée ici (d'être miséricordieux), il est une vertu naturelle de s'intéresser aux affaires de son prochain, car, par définition, l'homme civilisé est un être social. Il est donc essentiel pour celui qui vit selon la nature d'entretenir des relations avec les autres et de participer à la vie commune, en donnant et en recevant mutuellement. Mais s'installer confortablement, comme au théâtre, et faire de son propre bien-être l'apanage de ses plaisirs, tout en détournant le regard d'un frère qui a besoin de nos ressources, est bien loin de l'idée de fraternité et de civilisation, et, je crois, dépasse même tous les instincts animaux. Car le manque de miséricorde est un acte d'injustice, et une injustice non seulement envers l'individu, mais aussi envers toute la nature humaine (toute la société humaine). Basile le Grand le démontre clairement à l'égard de l'individu, en disant : «Si vous reconnaissiez que ces biens temporaires vous viennent de Dieu, Dieu n'est-il pas injuste de les distribuer inégalement entre nous ? Pourquoi avez-vous tout en abondance, tandis qu'un autre mendie ? N'est-ce pas pour que vous soyez récompensés de votre bonne gestion et qu'il soit couronné de récompenses pour sa patience ? Le pain qui vous rassasie appartient à l'affamé; les vêtements que vous gardez dans votre coffre appartiennent à celui qui est nu; les chaussures qui pourrissent chez vous appartiennent à celui qui est pieds nus; l'argent que vous avez acquis sans même le compter appartient au nécessiteux. Par conséquent, vous commettez une injustice envers autant de personnes que vous pourriez aider.»

11. Voici ce que dit le divin Basile; et j'aimerais ajouter : quiconque méprise un frère qui souffre de la misère, commet lui-même une injustice envers la nature humaine tout entière (envers la société humaine tout entière), non seulement parce que la préservation d'un seul atome est nécessaire à la préservation de toute l'espèce, mais aussi parce que chaque atome contient, d'une certaine manière, la nature entière. Cela ne signifie pas qu'un genre ne puisse exister qu'à travers de nombreuses espèces, de sorte qu'une espèce, pour exister, recherche nécessairement une multitude d'atomes; mais il est possible que toute l'espèce soit constituée d'un seul atome. De ce fait, certaines espèces sont contenues dans des atomes uniques, apparaissant sous forme de monades. Or, qu'un homme qui ne fait pas preuve de miséricorde envers le nécessiteux nuit à la nature entière, cela ressort clairement de ce qui suit : un tel homme viole et perturbe, de sa propre initiative, les limites (lois) de la nature que le Créateur a établies conformément à la nature pour tout ce qui existe. Car il est évident que tout ce qui, par nature, constitue un tout, n'est pas, pris séparément, autosuffisant et existant par lui-même. Cela se manifeste non seulement par la naissance et la disparition, mais aussi par l'interdépendance de chaque élément, et c'est ainsi que tout se produit dans le monde : le feu est alimenté, bien sûr, par les gaz présents dans l'air (l'oxygène), et l'air lui-même reçoit de là la force vitale; l'eau, en s'évaporant dans l'air, est renouvelée par la pluie; la terre est le fondement de toute chose, étant la matière et le socle de tout, et à tout ce qui en provient, elle donne existence et matière, tandis que les autres éléments lui confèrent sa diversité. La terre nourrit les animaux, les plantes et les hommes. Les hommes, quant à eux, en travaillant ainsi, subviennent aux besoins de leurs familles. Il en va de même partout dans le monde, tant chez les hommes que chez de nombreux animaux, qui s'entraident et ne se caractérisent ni par l'avidité ni par la mesquinerie, à moins qu'ils n'aient déjà été contaminés par notre malice et nos vices sous l'effet de nos passions, s'étant éloignés du sens de la mesure

propre à leur nature. À quoi bon citer d'autres exemples ? L'âme elle-même, étant dans le corps, ignore tout des choses existant hors du corps : car les sens corporels créent des représentations dans l'âme, et ainsi se créent un certain objet de pensée et un fondement de la conscience, tout comme la lumière produit la clarté, comme l'imaginent les philosophes. Cependant, l'âme, existant hors du corps, lui insuffle la vie et le mouvement, et de même que sans représentations (provenant des sens corporels), l'âme n'aurait aucune conscience du principe, de même le corps, séparé de l'âme, ne pourrait avoir de mouvement (interne). C'est pourquoi, dit-on, l'homme juste fait preuve de miséricorde et donne en retour tout au long du jour,<sup>36</sup> car il est conscient que notre nature existe tout au long du jour selon les icônes du don et de la réception mutuels établies par la Cause Première; et véritablement, celui qui agit de cette manière est juste, non seulement parce que la miséricorde est le sommet de la justice, comme nous l'avons dit au début – (car aucun homme injuste ne saurait être miséricordieux, et il restera injuste tant que son aumône consiste à prendre aux uns pour donner aux autres, et par là il ne commet pas l'aumône, mais une injustice extrême, comme le disait Basile le Grand : la miséricorde ne s'accorde pas non plus avec l'état de l'injuste, même si celui qui fait l'aumône, en effet, non seulement ne prend pas la propriété d'autrui de manière malhonnête, mais fait aussi preuve de miséricorde de la part de lui-même, agissant toutefois par ambition),<sup>37</sup> – mais aussi parce que celui qui fait miséricorde afin d'observer la justice selon la loi de Dieu, observe par là aussi les lois de la nature.

12. Je vous ai maintenant suffisamment exposé l'essence de la miséricorde, et les docteurs de l'Église en proclament quotidiennement les exhortations. Il est à la fois nécessaire et impératif de leur obéir. Mais quelle exhortation pourrait être plus puissante et plus grande que celles exprimées dans les saints Évangiles ? Je vous prie seulement d'offrir ce jeûne à Dieu, en l'associant à l'aumône, car il traverse le ciel avec une grande rapidité et se présente avec plus d'assurance devant le Tribunal royal. Toute autre forme de piété et de repentir pour nos péchés présente l'amour de Dieu pour l'humanité sous un jour favorable, devenant ainsi noble et agréable. Ou plutôt, comment notre combat s'élève-t-il jusqu'à Lui ? Son essence et sa perfection, que nous partageons tous à un certain degré, intercèdent pour nous auprès de notre Maître, et elles gouvernent le monde entier d'en haut. C'est pourquoi notre jeûne et notre repentir doivent englober à la fois notre miséricorde et notre compassion (envers notre prochain), afin de devenir un intercesseur pour notre combat; et notre miséricorde, de son côté, sera aimée de la miséricorde de Dieu envers nous. Faisons donc preuve de miséricorde, afin d'en bénéficier nous aussi; et sachant que Dieu aime celui qui donne de bon cœur et que ceux qui font miséricorde par orgueil humain recevront leur récompense, manifestons cette vertu pure et sans tache, ni vanité ni insensibilité. Car il est cruel de ne pas anticiper le fruit de l'amour par une disposition, une expression et des paroles d'amour, ou de préférer une récompense insignifiante et éphémère (sous forme de louanges humaines) à la plus grande et la plus céleste des vertus. Nous devons être motivés par l'espérance de la gloire éternelle. Dépenser de l'argent pour les nécessiteux par simple ostentation philanthropique, tout en étant privés de récompenses éternelles à cause de la vanité qui s'y cache, serait totalement indigne. Il faut même dire que nous devons accomplir la vertu non pas comme ceux qui recevront des récompenses là-haut – et cela s'applique non seulement à la vertu dont nous parlons, mais à toute vertu – mais comme ceux qui s'acquittent de leur dette envers Dieu et envers la nature. Dieu, qui aime l'humanité, considère notre dette envers lui comme un don. Si vous souhaitez accomplir la miséricorde plus parfaitement, alors, chaque fois que vous faites l'aumône, éprouvez du regret face à votre œuvre de charité. Reconnaissez que, ayant la possibilité d'aider davantage, vous n'avez pas daigné le faire, soit par mesquinerie, soit à cause des contraintes de la vie, soit encore que, malgré tous vos efforts, vous n'avez pu manifester davantage le fruit de l'amour. Agir ainsi est la véritable miséricorde. Ainsi, rendez votre jeûne agréable; et si vous jeûnez ainsi, notre Seigneur ne vous parlera plus comme il a parlé aux Juifs, mais vous dira au contraire : «Voici le jeûne que j'ai choisi et aimé.»

